

Définir les éléments d'une politique de libre accès dans une institution de recherche de pays du Sud

Atelier « Libre accès et pays du Sud », ADBS, Paris, 13 mars 2015

Animateurs : Marie-Claude Deboin, Cécile Boussou (CIRAD)

1. Introduction

Dans le contexte d'enjeux scientifiques partagés au Nord et au Sud et du mouvement mondial en faveur du libre accès, une des difficultés pour les institutions des pays du Sud les moins avancés est l'accès aux connaissances produites ainsi que le partage et la réutilisation des résultats issus de la recherche.

Outre le problème de la fracture numérique entre pays développés et pays en développement liée entre autres à une connectivité internet inégale, se pose la question de la capacité des acteurs du Sud à produire, diffuser et réutiliser les connaissances développées aux niveaux local, national ou régional.

Dans le cadre de son mandat, le Cirad produit et transmet en partenariat avec les pays du Sud des connaissances pour accompagner le développement agricole. Par ses actions d'enseignement et de formation, par ses efforts de coproduction de connaissances et par une diffusion élargie de ses publications, le Cirad contribue au renforcement des capacités institutionnelles des pays du Sud et au développement de l'impact de leurs activités de recherche.

L'atelier que les professionnels de l'IST du Cirad proposent d'animer dans le cadre du colloque « Libre accès et pays du Sud » (ADBS, AFD, Paris, 12-13 mars 2015) vise à partager des réflexions, des retours d'expérience et des idées pour renforcer les synergies entre acteurs de pays du Nord et du Sud et favoriser l'adoption ou la construction d'initiatives conjointes en faveur du libre accès aux connaissances.

2. Objectifs de l'atelier

Au vu des initiatives présentées lors de la journée du 12 mars 2015 et à partir des acquis (connaissances, expériences, savoir-faire) des participants de l'atelier, définir collectivement les premiers objectifs ou actions à mettre en œuvre à l'échelle d'une institution de recherche dans un pays du Sud pour une politique de libre accès.

3. Déroulement de l'atelier

Étape 1 : Réflexion par groupe (30 minutes)

- En tant que décideur, quelles sont les actions à mener pour mettre en œuvre une politique institutionnelle de libre accès aux connaissances ?
- En tant que professionnel de l'IST, quelles sont les actions à mener pour mettre en œuvre une politique institutionnelle de libre accès aux connaissances ?
- En tant que chercheur, quelles sont les actions à mener pour mettre en œuvre une politique institutionnelle de libre accès aux connaissances ?

Rendez-vous sur l'application :

Atelier 1 : <http://scrumblr.ca/atelier1-adbs-mars-2015>

Atelier 2 : <http://scrumblr.ca/atelier2-adbs-mars-2015>

Étape 2 : Mise en commun des idées, discussions et regroupement par thème (30 minutes)

Étape 3 : Dégager à partir des thèmes identifiés les premiers objectifs ou actions à mettre en œuvre à l'échelle d'une institution de recherche dans un pays du Sud pour une politique de libre accès (30 minutes)

Pour visualiser les résultats du groupe de travail :

Atelier 1 : <https://lite5.framapad.org/p/atelier1-ADBS-Cirad>

Atelier 2 : <https://lite5.framapad.org/p/atelier2-ADBS-Cirad>

Étape 4 : Citer pour chaque thème 1 ou 2 sources d'information en langue française (15 minutes)